

2010

Vient de paraître: "Born Digital Understanding The First Generation Of Digital Natives" (J. Palfrey and U. Gasser, 2010)

Roland Marciniak

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, rolande.marciniak@u-paris10.fr

Follow this and additional works at: <http://aisel.aisnet.org/sim>

Recommended Citation

Marciniak, Roland (2010) "Vient de paraître: "Born Digital Understanding The First Generation Of Digital Natives" (J. Palfrey and U. Gasser, 2010)," *Systèmes d'Information et Management*: Vol. 15 : Iss. 2 , Article 6.

Available at: <http://aisel.aisnet.org/sim/vol15/iss2/6>

This material is brought to you by the Journals at AIS Electronic Library (AISeL). It has been accepted for inclusion in Systèmes d'Information et Management by an authorized administrator of AIS Electronic Library (AISeL). For more information, please contact elibrary@aisnet.org.

VIENT DE PARAÎTRE

"Born Digital Understanding The First Generation Of Digital Natives"¹

***J. Palfrey and U. Gasser, Perseus Book Group, New York
2010, 375 pages, ISBN 978-0-465-00515-4***

L'ouvrage comporte 12 chapitres, encadrés par une introduction et une synthèse, suivis par une cinquantaine de pages de notes et un glossaire d'une quinzaine de pages.

Le premier chapitre analyse l'impact du développement de l'Internet sur la formation et le développement des identités individuelles : personnelle (l'identité qu'un individu se fait de lui-même) et sociale (l'identité individuelle perçue par les autres). Grâce à Internet et aux médias numériques la modification de son identité personnelle se fait aisément et rapidement. Par contre il semble beaucoup plus difficile de changer et surtout de contrôler certains aspects de son identité sociale. Les natifs numériques (NN) ne séparent pas leur identité physique de leur identité numérique et ne distinguent pas forcément les versions on line et off line d'eux-mêmes. La formation identitaire des natifs numériques se distingue de celle des générations antérieures par une plus grande possibilité d'expérimentation et de réinvention de soi. De nombreuses recherches cherchent à comprendre pourquoi les NN divulguent autant

d'information personnelle sur Internet. Les modèles d'utilité rationnelle focalisés sur les buts poursuivis peuvent expliquer pourquoi les individus prennent des risques en révélant le numéro de leur carte bancaire pour s'abonner à des jeux en ligne ; ils sont insuffisants pour expliquer l'intense participation des NN aux chats et réseaux socio numériques². Il faut pour ce faire recourir aux notions de réciprocité, de socialisation et d'interactions sociales. Estimant les espaces publics réels trop surveillés les NN utilisent les espaces publics numériques pour apprendre la socialisation et développer leur identité. Pourtant les informations divulguées dans ces espaces sont bien plus facilement accessibles et persistantes. Seule une partie des NN est consciente de ce phénomène. Par ailleurs, l'identité numérique se caractérise par une grande instabilité et une certaine insécurité. En effet, cette identité est à la fois fragile et vulnérable à la manipulation et à la falsification. L'insécurité de l'identité numérique provient du fait qu'il est quasiment impossible d'en contrôler l'accessibilité et il s'agit là d'un défi à relever. Ce défi est

¹ C'est Marc Prensky créateur de jeux numériques éducatifs qui aurait le premier utilisé le terme de natif numérique dans deux articles de 2001 de la revue *On the Horizon*. Wikipedia en donne la définition suivante : *une personne ayant grandi dans un environnement numérique : ordinateurs, Internet, mobiles, MP3...* Les caractéristiques des NN : ils sont multitâches, développent une pensée hypertexte, leurs structures cognitives sont parallèles, ils ont une bonne compétence représentationnelle, ils découvrent de manière inductive, possèdent une très grande vitesse de réponse aux stimuli, enfin leur besoin d'interactivité est très élevé.

² T. Stengers et A. Coutant, « Les réseaux sociaux numériques : des discours de promotion à la définition d'un objet et d'une méthodologie de recherche » *Hermès, Journal of Language and Communication Studies*, N° 44, 2010.

paradoxal dans la mesure où coexistent d'une part, la création facilitée de multiples identités en ligne (privées et publiques) ET, d'autre part, la constitution sociale, par consultation, d'une identité, certes complexe, mais unique. Il en résulte une focalisation plus exacerbée sur l'identité sociale et c'est en cela qu'il y aurait, avec les médias numériques, un changement dans la conception de l'identité⁶.

Il convient de distinguer l'identité et le dossier numériques concernant un même individu (chapitre 2). L'identité numérique constitue un sous ensemble du dossier numérique, elle concerne d'une part, les données mises en ligne par la personne elle-même et ses interactions sociales numériques. A ce sous ensemble il faut rajouter les données digitales collectées par d'autres (essentiellement des organisations) sur cette même personne. Les NN sont non seulement peu conscients du fait que leur dossier numérique croît de manière exponentielle mais aussi trop confiants dans les conséquences de cette numérisation. Il appartient aux parents des NN de les sensibiliser à ce problème.

La protection de la vie privée (chapitre 3) dans les territoires numériques est un champ d'investigation important. La plupart des NN sont insuffisamment informés sur ce sujet. Il faut d'ailleurs, pour approcher de manière pratique cette question, distinguer l'identité numérique du dossier numérique. S'agissant des données personnelles diffusées par l'individu lui-même c'est évidemment la personne elle-même qui est la plus apte à protéger son identité numérique.

Cependant, les NN étant trop confiants et peu informés, il appartient aux parents et aux enseignants de guider les NN dans leurs pratiques de navigation et de diffusion d'informations dans les espaces numériques⁷. Le troisième cercle de protection doit être formé par les firmes informatiques qui doivent expliciter clairement les usages qu'elles font des données personnelles et appliquer un certain nombre de standards garantissant un certain niveau de fiabilité de leurs systèmes. Des dispositifs législatifs doivent les inciter à se focaliser sur la protection de leurs utilisateurs. Il convient aussi de ne pas négliger l'auto-régulation des firmes elles-mêmes. En effet, la confiance générée est un élément majeur de leur réussite à capter un grand nombre d'utilisateurs. Concernant le dossier individuel numérique les effets peuvent être agréables, une publicité ciblant mieux les besoins de la personne, mais aussi très désagréables, vol d'identité, harcèlement... Seules les entreprises informatiques et la justice peuvent jouer un rôle protecteur les individus eux-mêmes et leurs proches n'ont dans ce cas qu'une très faible marge de manœuvre. Quelque grands principes sont proposés :

- ce sont les personnes qui doivent décider de ce qu'il peut advenir de leurs données personnelles et non les entreprises qui collectent ces données (principe adopté par l'union européenne) ;
- les lois doivent faciliter la protection de leurs données par les personnes : publication à la demande des informations personnelles collectées et

⁶ Cf. Les travaux de C. Salmon sur la narration de soi.

⁷ Parfois, les parents eux-mêmes peuvent involontairement porter atteinte à long terme à l'identité numérique de leur enfant, notamment dans le domaine de la santé. Les auteurs relatent le cas d'un enfant épileptique dont les parents ont souhaité une implantation d'une puce RFID.

stockées, obligation pour les organisations collectant les données de respecter des standards de production de leurs systèmes informatiques :

- application mondiale de ces principes.

La sécurité des NN (chapitre 4) est abordée à travers deux thèmes : la pornographie et la persécution. Concernant la pornographie dans les territoires numériques son ubiquité et son accessibilité la différence de la pornographie dans la vie réelle des NN. Quant à la persécution, bien qu'il n'y ait pas de résultat probant sur sa plus grande importance par rapport à la vie réelle, le phénomène de désinhibition explique son utilisation dans les espaces numériques. Il est vivement conseillé aux parents et aux enseignants de s'impliquer dans les activités numériques des NN pour les aider à se prémunir contre ces dangers, le pire étant de les laisser complètement seuls dans leur initiation aux mondes numériques.

Cinq chapitres (5, 6, 10, 11 & 12) dressent des catégories de natifs numériques. Les innovateurs proposent de nouveaux produits ou services numériques, tels Shawn Fanning l'inventeur de Napster ou Mark Zuckerberg et Dustin Moskowitz fondateurs de Facebook. Pirates et créatifs peuvent être rapprochés dans la mesure où les usages multiples et croisés du web2.0 se trouvent souvent confrontés à des problèmes de droits de propriétés. A ce sujet les auteurs insistent sur le délicat équilibre à

trouver pour éviter que la protection de ces droits ne freine l'innovation. Les agresseurs trouvent dans les espaces numériques, par l'absence de face à face physique, une désinhibition leur permettant de passer plus facilement à l'acte. Les activistes numériques utilisent la toile et les réseaux sociaux pour signaler à la communauté mondiale les atteintes à la démocratie, comme ce fut le cas au Kenya en 2008 ou plus récemment en Iran. Enfin les apprenants numériques développent des capacités d'apprentissage.

Les NN sont souvent peu compétents dans la vérification des sources et de la qualité des informations numériques (chapitre 8). Plusieurs dispositifs doivent être utilisés pour remédier à cela : l'autorégulation du marché (les offreurs de contenus de qualité survivront plus facilement), la législation, les normes sociales et les outils de recherche.

L'addiction et la surcharge d'information sont analysées dans le chapitre 9. Les statistiques concernant différents pays signalent au taux d'addiction aux espaces numériques se situant entre 6 et 8,5 % des NN. Les effets constatés de la surcharge d'information et de l'addiction sont la diminution de la capacité à faire de bons choix, l'accélération du rythme cardiaque, un surcroît de cholestérol, la perte de l'appétit et l'insomnie. Cinq cas d'épuisement ayant entraîné la mort ont été signalés en Asie. Les trois cas provenant de la Chine pourraient être plus de l'épuisement au travail (phénomène de « gold farming ») que de l'addiction.

Par Rolande MARCINIAK